
Baptiste Coulmont

Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane*

Louvain, Academia-Bruylant, coll. « Anthropologie prospective », 2008, 154 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Baptiste Coulmont, « Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 144 | octobre-décembre 2008, document 144-19, mis en ligne le 04 février 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/19013>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/19013>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Baptiste Coulmont

Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane*

Louvain, Academia-Bruylant, coll. « Anthropologie prospective », 2008, 154 p.

Pagination de l'édition papier : p. 163-274

- 1 Peu après l'abolition de l'esclavage français, en 1848, les affranchis des Antilles ont dû acquérir un état civil : ils n'avaient, auparavant, aucune identité fixe du point de vue de l'État. Une partie des patronymes reçus sont jugés, alors et aujourd'hui, ridicules ou blessants : Satan, Négrobar, Dément ou Comestible... Ce qui devait signifier l'entrée dans la citoyenneté devient signe héréditaire d'une origine servile.
- 2 C'est cette « blessure » que l'anthropologue et théologien Philippe Chanson étudie dans ce petit ouvrage, qu'il présente un peu rapidement comme une « vaste synthèse » (p. 96). Son but : faire « sortir du bois » (p. 106) cette question. Car ce que souligne l'auteur avant tout, c'est un problème de méthode, le « silence public » (p. 43), le « troublant silence » (p. 96) autour des noms blessants. Alors, sur quelle base parler de « blessure » si personne ne se plaint publiquement ? Sans problème social solidement constitué, quelques rares textes de romanciers ou d'intellectuels antillais soutiennent la démarche.
- 3 Mais c'est en dernière analyse le diagnostic d'une « douleur pathologique » (p. 15) qui justifie à la fois l'initiative de l'auteur, et qui lui suggère des limites méthodologiques : pas d'entretien avec les porteurs de patronymes insultants, pas de travail sur les archives locales. Le cœur de l'enquête empirique porte donc sur un relevé des noms étranges dans les annuaires téléphoniques locaux (l'auteur garde mille huit cents noms qu'il classe en annexe).
- 4 Deux explications sont proposées pour expliquer la fréquence des noms blessants :
- 5 D'un côté, une explication en terme d'idéologie (p. 30) : « la dotation de noms honteux est un phénomène qui a certes toujours existé, mais ici, le phénomène est indéniablement lié pour une bonne part à la stigmatisation raciale systématique stratégiquement mise en place en régime d'exploitation d'êtres humains : l'esclavage ». Le phénomène est renforcé par l'interdiction de donner aux anciens esclaves des patronymes en usage alors (principalement des patronymes « blancs »).
- 6 De l'autre côté une explication pragmatique : (p. 31) « dès l'Abolition (...) le défi colossal de redonner à chaque ancien esclave nouveau libre un nom qui le "civilise" et le proclame citoyen à (sic !) connu des débordements impitoyables ». Les fonctionnaires ayant dû inventer sur le champ des dizaines de patronymes différents, ils se sont aidés de divers registres, de l'insulte à celui des métiers... Cette explication est présentée comme de « l'anthropologie fictionnelle » (p. 62), car aucune source, si ce n'est la vraisemblance, ne vient soutenir l'échafaudage.
- 7 La conclusion de l'ouvrage propose les lignes directrices d'une réparation de l'affront, par exemple dans « l'abolition des patronymes honteux » ou dans « une cérémonie ecclésio-civile officielle » de prise de nom. Mais avant cela, il faudra, aux Antilles, construire le nom honteux comme question sociale.
- 8 Exclusivement basée sur « l'aire culturelle » antillaise et limitée aux ouvrages rédigés en français, la bibliographie omet quasiment tous les travaux anglophones sur les rapports entre esclavage et nomination et les récents travaux d'anthropologie historique de l'État qui se sont penchés sur le patronyme. Enfin, l'ouvrage, bien que court, n'a pas exclu tout jargon. En témoigne cette phrase (p. 53) : « Le Nom, le nom propre, c'est lui qui origine l'identité, qui permet donc de donner forme et cohérence à une obscurité, à un désordre ancien, et c'est lui aussi qui fait advenir tout être humain comme Sujet, qui lui permet d'inventer "l'à-venir" ».

Pour citer cet article

Référence électronique

Baptiste Coulmont, « Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 144 | octobre-décembre 2008, document 144-19, mis en ligne le 04 février 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/19013>

Référence papier

Baptiste Coulmont, « Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane* », *Archives de sciences sociales des religions*, 144 | 2008, 163-274.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
